

# Science, technologie et innovation

Numéro 19 | Septembre 2024



## Les diplômes décernés aux niveaux baccalauréat et supérieur

### Les diplômes décernés en 2021

### Le revenu d'emploi médian après l'obtention d'un grade universitaire, cohortes de 2010 à 2020

Christine Lessard, agente de recherche

Le présent bulletin comprend deux analyses.

La première porte sur les personnes diplômées de l'enseignement tertiaire<sup>1</sup> qui ont obtenu au Québec en 2021 un diplôme aux niveaux baccalauréat et supérieur. Elle met l'accent sur celles qui ont obtenu un grade au premier, au deuxième ou au troisième cycle, soit un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat ou d'autres titres équivalents. Ce choix se justifie par le fait que ces titres scolaires sont les plus fréquemment décernés aux niveaux baccalauréat et supérieur et que, peu importe l'endroit au Canada, ils sanctionnent des études de niveaux comparables, selon le cycle. L'analyse vise à présenter la situation au Québec en 2021 et à la comparer à celle de l'Ontario. Les données pour la période de 2011 à 2021 en élargissent la portée.

Les données sont tirées du *Système d'information sur les étudiants postsecondaires* (SIEP) de Statistique Canada. Elles sont réparties selon les niveaux de la

### Faits saillants

#### Les diplômes décernés en 2021

- Au Québec, en 2021, on observe une hausse généralisée des diplômes décernés dans l'enseignement postsecondaire par rapport à 2020 ainsi que par rapport à l'avant-pandémie (2019). Le nombre de diplômes diminue toutefois dans les programmes de formation professionnelle et technique menant à un diplôme (-4,7 % par rapport à 2020).
- 61 626 grades sont décernés, soit 11,8 % de plus qu'en 2020 :
  - 42 384 au premier cycle (+ 8,0 %) ;
  - 16 779 au deuxième cycle (+ 21,2 %) ;
  - 2 463 au troisième cycle (+ 22,2 %).
- Pour la toute première fois, au Québec, plus de femmes que d'hommes ont obtenu un doctorat.
- De 2011 à 2021, au Québec et en Ontario, la part des grades en sciences, technologie, génie et mathématiques (STGM) décernés à des femmes a augmenté au premier et au troisième cycle.
- Au cours de cette période, les étudiants internationaux sont devenus majoritaires parmi les personnes ayant reçu un grade en STGM au deuxième et au troisième cycle au Québec.

*Suite à la page 2*

1. Les diplômes décernés dans l'enseignement tertiaire (aussi appelé enseignement supérieur) se classent aux niveaux 5, 6, 7 ou 8 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011.

Classification internationale type de l'éducation de 2011 (voir l'encadré) qui constitue la référence internationale en matière de classement des programmes éducatifs et des diplômés<sup>2</sup>. L'usage de cette classification facilite la comparaison des statistiques de l'éducation entre des territoires ou des États ayant des systèmes scolaires différents, ce qui est le cas au Canada, où chaque province ou territoire possède son propre système éducatif.

La deuxième analyse porte sur le revenu d'emploi médian des personnes qui ont obtenu un grade universitaire au Québec de 2010 à 2020, deux ans après l'avoir obtenu. À titre complémentaire, des données longitudinales donnent un aperçu de la variation du revenu d'emploi médian entre deux ans et cinq ans après l'obtention du grade.

Cette seconde analyse s'appuie sur les données de la *Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail* (PLEMT) de Statistique Canada, un environnement de couplage qui permet notamment de combiner les données du SIEP et des renseignements fiscaux tirés du Fichier des familles T1 (estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers).

Les deux analyses prennent en compte le genre des personnes diplômées et leur domaine d'études. Les domaines liés aux sciences, à la technologie, au génie et aux mathématiques (STGM) retiennent spécialement l'attention. La première analyse prend aussi en compte le statut d'étudiant au Canada (étudiant canadien ou étudiant international) des personnes diplômées.

### Le revenu d'emploi médian après l'obtention d'un grade, cohortes de 2010 à 2020

- Deux ans après leur obtention :
  - les grades de premier cycle en soins de santé, génie, mathématiques et informatique sont les plus « rentables » ;
  - les maîtrises en commerce et administration sont plus « rentables » que toutes les autres, peu importe la cohorte ;
  - le grade en arts et sciences humaines est le moins « rentable », même lorsqu'il s'agit d'un doctorat.
- Entre deux ans et cinq ans après l'obtention d'un grade (cohortes de 2010 à 2017) :
  - Le revenu d'emploi médian s'améliore davantage lorsque le domaine d'études est lié aux STGM, du moins lorsque le grade obtenu est une maîtrise ou un doctorat.
  - Le revenu d'emploi médian s'améliore davantage pour les hommes que pour les femmes, du moins après l'obtention d'un grade de premier cycle ou d'une maîtrise.

### Niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)

La CITE classe les programmes d'études et les titres scolaires qui leur sont associés par niveaux d'éducation<sup>1</sup>. Les niveaux 0 à 3 vont de l'éducation de la petite enfance au deuxième cycle du secondaire. Les niveaux 4 à 8 concernent l'enseignement postsecondaire, et les niveaux 5 à 8 couvrent l'enseignement tertiaire ou supérieur :

- niveau 4 : Enseignement postsecondaire non tertiaire ;
- niveau 5 : Enseignement supérieur de cycle court ;
- niveau 6 : Baccalauréat ou équivalent ;
- niveau 7 : Maîtrise ou équivalent ;
- niveau 8 : Doctorat ou équivalent<sup>2</sup>.

1. Elle permet également de les classer par domaines d'études.

2. Nous utilisons ici les appellations en usage à Statistique Canada.

2. Le maintien et la mise à jour de la CITE sont sous la responsabilité de l'Institut de la statistique de l'UNESCO.

# Les diplômes décernés en 2021

Le *Système d'information sur les étudiants postsecondaires* (SIEP) de Statistique Canada recueille des données auprès des établissements postsecondaires publics et privés sans but lucratif qui reçoivent du financement d'un ministère de l'Éducation au Canada. Ces établissements décernent des titres scolaires de niveau postsecondaire<sup>3</sup> qui se répartissent aux cinq niveaux supérieurs de la CITE (4 à 8) – dont les quatre derniers correspondent à l'enseignement tertiaire et les trois derniers, aux niveaux baccalauréat et supérieur (6 à 8).

Les grades sont les diplômes (ou titres scolaires) les plus souvent décernés aux niveaux baccalauréat et supérieur, et peu importe l'endroit au Canada, ils sanctionnent des études comparables, selon le cycle. Avant d'examiner les données qui les concernent et de comparer celles du Québec à celles de l'Ontario, nous présentons, à titre de mise en contexte, une vue d'ensemble des diplômes décernés dans l'enseignement postsecondaire au Québec, d'une part, et en Ontario d'autre part. Les situations québécoise et ontarienne sont ainsi présentées successivement sans être mises en rapport l'une avec l'autre, car en dépit du recours à la CITE, la comparaison des données à l'échelle canadienne demeure limitée, sauf en ce qui concerne les grades<sup>4</sup>.

## Vue d'ensemble dans l'enseignement postsecondaire au Québec

En 2021, au Québec, le nombre de diplômes décernés dans l'**enseignement postsecondaire** atteint un sommet (162 912) après quatre années de recul consécutives (tableau 1). La hausse est de 9,2 % par rapport à 2020, de 8,6 % par rapport à 2019 (avant la pandémie) et de 6,8 % par rapport au sommet<sup>5</sup> de 2016 (152 529).

Au niveau **enseignement postsecondaire non tertiaire**, la hausse est de 7,1 % par rapport à 2020 et de 6,8 % par rapport à 2019. Elle se concentre dans les programmes de formation technique ou professionnelle menant à des certificats ou à des attestations (20,8 % par rapport à 2020 et 14,6 % par rapport au sommet de 2019). Dans les programmes préuniversitaires, le nombre de diplômes décernés augmente, mais timidement, pour une deuxième année de suite (hausse de 0,6 % par rapport à 2020 et de 2,7 % par rapport à 2019), après avoir dégringolé pendant six années consécutives. En 2021, il demeure bien en deçà (-8,6 %) du sommet atteint en 2013.

Dans l'**enseignement tertiaire** (aussi appelé enseignement supérieur) le nombre de diplômes décernés s'accroît de 9,8 % par rapport à 2020, de 9,2 % par rapport à 2019 et de 7,0 % par rapport au sommet atteint en 2017. L'augmentation est constatée tant dans l'enseignement supérieur de cycle court (6,0 % par rapport à 2020 et 10,9 % par rapport à 2019) qu'aux niveaux baccalauréat et supérieur (12,9 % par rapport à 2020 et 7,9 % par rapport à 2019).

Au niveau **enseignement supérieur de cycle court**, on observe par rapport à 2020 une baisse de 4,7 % du nombre de diplômes décernés dans les programmes de formation technique ou professionnelle menant à un diplôme. Dans ces programmes, le nombre de diplômes décernés a augmenté momentanément en 2020 après quatre années de recul consécutives. Le niveau où il est retombé en 2021 est en deçà (-1,6 %) du sommet atteint en 2015. Par ailleurs, on constate une forte hausse des diplômes décernés dans les programmes courts de premier cycle : de 14,2 % par rapport à 2020 et de 18,4 % par rapport à 2019.

Aux niveaux **baccalauréat et supérieur**, un nombre record de 69 990 diplômes sont décernés en 2021. Par rapport à 2020, la hausse est de 10,4 % au niveau « baccalauréat ou équivalent », de 18,5 % au niveau « maîtrise ou équivalent » et de 22,2 % au niveau « doctorat ou équivalent » (6,9 %, 9,8 % et 12,5 %, respectivement, par rapport à 2019).

Le nombre de **grades** décernés à ces niveaux atteint 61 626, en hausse de 11,8 % par rapport à 2020 et de 7,1 % par rapport à 2019. Peu importe le cycle, le nombre de grades décernés atteint un sommet :

- 42 384 au premier cycle (8,0 % de plus qu'en 2020 et 5,2 % de plus qu'en 2019) ;
- 16 779 au deuxième cycle (21,2 % de plus qu'en 2020 et 11,2 % de plus qu'en 2019) ;
- 2 463 au troisième cycle (22,2 % de plus qu'en 2020 et 12,5 % de plus qu'en 2019).

3. Des titres scolaires de niveau secondaire sont aussi décernés par certains établissements (0,2 % des titres scolaires décernés au Canada en 2021) ; les établissements du Québec n'en décernent toutefois pas.

4. Au sujet des limites de la comparaison entre les données du Québec et celles des autres provinces et territoires à l'aide de la CITE, voir LESSARD, Christine (2023). « Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2020 », *Science, technologie et innovation*, [En ligne], n° 16, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-19. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/diplomes-niveaux-baccalauréat-et-superieur-2020.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/diplomes-niveaux-baccalauréat-et-superieur-2020.pdf)]

5. En tenant compte des années 2011 à 2021.

Tableau 1

**Diplômes décernés dans les établissements postsecondaires répartis selon les niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011 et le genre de sanction d'études, Québec, 2016 à 2021**

Niveaux de la CITE de 2011	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	n					
<b>Total – Établissements postsecondaires</b>	<b>153 312</b>	<b>152 292</b>	<b>152 469</b>	<b>150 945</b>	<b>149 991</b>	<b>163 698</b>
<b>Total – Niveaux de la CITE</b>	<b>152 529</b>	<b>151 785</b>	<b>151 608</b>	<b>150 012</b>	<b>149 238</b>	<b>162 912</b>
Enseignement secondaire, deuxième cycle (niveau 3)	...	...	...	...	...	...
<b>Enseignement postsecondaire (niveaux 4 à 8)</b>	<b>152 529</b>	<b>151 785</b>	<b>151 608</b>	<b>150 012</b>	<b>149 238</b>	<b>162 912</b>
Enseignement postsecondaire non tertiaire (niveau 4)	37 194	35 688	35 550	36 228	36 102	38 676
Programmes préuniversitaires	25 518	24 702	24 240	23 898	24 402	24 540
Programmes de formation technique ou professionnelle menant à des certificats ou à des attestations	11 676	10 989	11 310	12 330	11 700	14 136
<b>Enseignement tertiaire (niveaux 5 à 8)</b>	<b>115 335</b>	<b>116 097</b>	<b>116 058</b>	<b>113 784</b>	<b>113 136</b>	<b>124 236</b>
Enseignement supérieur de cycle court (niveau 5)	51 627	52 368	51 609	48 915	51 162	54 246
Programmes de formation technique ou professionnelle menant à un diplôme	19 449	19 302	19 212	18 864	20 166	19 221
Programmes courts de premier cycle	29 880	30 588	29 700	27 234	28 242	32 250
Autres programmes	2 298	2 478	2 697	2 817	2 751	2 772
<b>Baccalauréat et supérieur (niveaux 6 à 8)</b>	<b>63 708</b>	<b>63 729</b>	<b>64 449</b>	<b>64 869</b>	<b>61 974</b>	<b>69 990</b>
Grade	56 142	56 475	57 126	57 564	55 107	61 626
– de premier cycle	39 579	40 101	40 197	40 287	39 249	42 384
– de deuxième cycle	14 337	14 181	14 682	15 090	13 842	16 779
– de troisième cycle	2 226	2 190	2 247	2 190	2 016	2 463
Autre genre de sanction d'études	7 566	7 260	7 326	7 305	6 873	8 370
Baccalauréat ou équivalent (niveau 6)	44 394	44 469	44 703	44 688	43 278	47 766
Grade	36 903	37 308	37 500	37 530	36 561	39 579
Autre genre de sanction d'études	7 491	7 164	7 203	7 158	6 717	8 190
Maîtrise ou équivalent (niveau 7)	17 088	17 070	17 499	17 991	16 680	19 761
Grade	17 013	16 977	17 379	17 844	16 530	19 584
– de premier cycle	2 676	2 793	2 697	2 757	2 688	2 805
– de deuxième cycle	14 337	14 181	14 682	15 090	13 842	16 779
Autre genre de sanction d'études	75	96	123	147	156	180
Doctorat ou équivalent (niveau 8)	2 226	2 190	2 247	2 190	2 016	2 463
Grade	2 226	2 190	2 247	2 190	2 016	2 463
Non classés selon les niveaux de la CITE	786	504	861	936	750	786

... Donnée non disponible.

Notes : Tous les nombres sont arrondis aléatoirement à un multiple de 3. Par conséquent, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties. Les données sont appelées à être révisées.

Les programmes courts de premier cycle mènent à des certificats, à des diplômes ou à des attestations ou autres sanctions d'études de programmes courts.

Le niveau « baccalauréat ou équivalent » comprend les diplômés ayant obtenu un grade de premier cycle, sauf ceux l'ayant obtenu dans les domaines suivants, qui sont compris dans le niveau « maîtrise ou équivalent » : droit (LL.B., J.D., B.C.L.), dentisterie (D.D.S., D.M. D.), médecine (M.D.), optométrie (O.D.), pharmacie (Pharm. D., B.S., B.Sc., B. Pharm.) et médecine vétérinaire (D.V.M.).

Ne sont pas classés selon les niveaux de la CITE les diplômés des programmes préparatoires au premier cycle, des programmes préparatoires aux études supérieures (deuxième ou troisième cycle), des programmes de résidence dans le domaine de la santé et des programmes d'études supérieures post-troisième cycle.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires* (SIEP), compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Vue d'ensemble dans l'enseignement postsecondaire en Ontario

En 2021, en Ontario, le nombre de diplômes décernés dans l'**enseignement postsecondaire** s'établit à 286 221, en hausse de 9,3 % par rapport à 2020 et de 9,2 % par rapport à 2019 (tableau 2). Comme au Québec, il s'agit d'un sommet.

Au niveau **enseignement postsecondaire non tertiaire**, qui ne comprend pas de programmes préuniversitaires, mais qui comprend principalement des programmes courts de formation technique ou professionnelle, le nombre de diplômes décernés

augmente de 32,5 % par rapport à 2020 (30,0 % par rapport à 2019) et s'établit à 29 034.

Dans l'**enseignement tertiaire**, le nombre de diplômes augmente de 7,1 % par rapport à 2020 et de 7,3 % par rapport à 2019. La hausse est observée tant au niveau « enseignement supérieur de cycle court<sup>6</sup> » (7,7 % par rapport à 2020 et 5,3 % par rapport à 2019) qu'aux niveaux baccalauréat et supérieur (6,7 % par rapport à 2020 et 9,1 % par rapport à 2019).

Aux niveaux **baccalauréat et supérieur**, 136 161 diplômes sont décernés en 2021, soit 6,7 % de plus qu'en 2020 et 9,1 % de plus qu'en 2019. Dans 99 % des cas, il s'agit de **grades** dont le nombre atteint :

- 102 861 au premier cycle (7,0 % de plus qu'en 2020 et 9,3 % de plus qu'en 2019) ;
- 28 911 au deuxième cycle (6,1 % de plus qu'en 2020 et 10,1 % de plus qu'en 2019) ;
- 3 255 au troisième cycle (6,3 % de plus qu'en 2020 et 1,3 % de plus qu'en 2019).



leolintang / iStock

6. À ce niveau, 98 % des diplômes sont décernés dans des programmes de formation technique ou professionnelle et de post-formation technique.

Tableau 2

**Diplômes décernés dans les établissements postsecondaires répartis selon les niveaux de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011 et le genre de sanction d'études, Ontario, 2016 à 2021**

Niveaux de la CITE de 2011	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	n					
<b>Total – Établissements postsecondaires</b>	<b>212 895</b>	<b>222 072</b>	<b>241 128</b>	<b>262 086</b>	<b>261 972</b>	<b>286 230</b>
<b>Total – Niveaux de la CITE</b>	<b>212 898</b>	<b>222 072</b>	<b>241 128</b>	<b>262 086</b>	<b>261 972</b>	<b>286 230</b>
Enseignement secondaire, deuxième cycle (niveau 3)	12	27	3	0	42	9
<b>Enseignement postsecondaire (niveaux 4 à 8)</b>	<b>212 886</b>	<b>222 045</b>	<b>241 125</b>	<b>262 086</b>	<b>261 930</b>	<b>286 221</b>
Enseignement postsecondaire non tertiaire (niveau 4)	18 837	17 742	19 632	22 338	21 912	29 034
<b>Enseignement tertiaire (niveaux 5 à 8)</b>	<b>194 061</b>	<b>204 330</b>	<b>221 496</b>	<b>239 748</b>	<b>240 060</b>	<b>257 196</b>
Enseignement supérieur de cycle court (niveau 5)	80 127	84 351	100 320	114 900	112 404	121 035
Programmes de formation technique ou professionnelle et de post-formation technique ou professionnelle	76	818	81 003	97 971	112 644	109 464
Programmes courts de premier cycle	818	818	81 003	97 971	112 644	109 464
Autres programmes	3 243	3 294	2 109	1 935	2 667	2 517
<b>Baccalauréat et supérieur (niveaux 6 à 8)</b>	<b>113 934</b>	<b>119 979</b>	<b>121 176</b>	<b>124 848</b>	<b>127 656</b>	<b>136 161</b>
Grade	113 103	118 977	120 153	123 576	126 417	135 024
– de premier cycle	88 071	92 811	92 277	94 104	96 099	102 861
– de deuxième cycle	21 900	22 893	24 729	26 262	27 258	28 911
– de troisième cycle	3 129	3 273	3 147	3 213	3 063	3 255
Autre genre de sanction d'études	831	1 005	1 020	1 269	1 245	1 137
<b>Baccalauréat ou équivalent (niveau 6)</b>	<b>85 392</b>	<b>90 270</b>	<b>89 646</b>	<b>91 812</b>	<b>93 849</b>	<b>100 449</b>
Grade	84 561	89 268	88 623	90 540	92 610	99 312
Autre genre de sanction d'études	831	1 005	1 020	1 269	1 245	1 137
<b>Maîtrise ou équivalent (niveau 7)</b>	<b>25 413</b>	<b>26 436</b>	<b>28 383</b>	<b>29 823</b>	<b>30 744</b>	<b>32 457</b>
Grade	25 413	26 436	28 383	29 823	30 744	32 457
– de premier cycle	3 513	3 543	3 654	3 564	3 486	3 549
– de deuxième cycle	21 900	22 893	24 729	26 262	27 258	28 911
Autre genre de sanction d'études	...	...	...	...	...	...
<b>Doctorat ou équivalent (niveau 8)</b>	<b>3 129</b>	<b>3 273</b>	<b>3 147</b>	<b>3 213</b>	<b>3 063</b>	<b>3 255</b>
Grade	3 129	3 273	3 147	3 213	3 063	3 255
Non classés selon les niveaux de la CITE	...	...	...	...	...	...

... Donnée non disponible.

Notes : Tous les nombres sont arrondis aléatoirement à un multiple de 3. Par conséquent, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties. Les données sont appelées à être révisées.

Les programmes courts de premier cycle mènent à des certificats, à des diplômes ou à des attestations ou autres sanctions d'études de programmes courts.

Le niveau « baccalauréat ou équivalent » comprend les diplômés ayant obtenu un grade de premier cycle, sauf ceux l'ayant obtenu dans les domaines suivants, qui sont compris dans le niveau « maîtrise ou équivalent » : droit (LL.B., J.D., B.C.L.), dentisterie (D.D.S., D.M. D.), médecine (M.D.), optométrie (O.D.), pharmacie (Pharm. D., B.S., B.Sc., B. Pharm.) et médecine vétérinaire (D.V.M.).

Ne sont pas classés selon les niveaux de la CITE les diplômés des programmes préparatoires au premier cycle, des programmes préparatoires aux études supérieures (deuxième ou troisième cycle), des programmes de résidence dans le domaine de la santé et des programmes d'études supérieures post-troisième cycle.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires* (SIEP), compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Les grades décernés au premier, deuxième et troisième cycle

### Au Québec en 2021, pour la toute première fois, plus de femmes que d'hommes ont obtenu un doctorat

En 2021, au Québec, les femmes sont majoritaires parmi les personnes qui ont obtenu un grade et cela, peu importe le cycle

(tableau 3). Majoritaires depuis longtemps parmi les personnes qui obtiennent des grades de premier ou de deuxième cycle, les femmes le sont devenues pour la toute première fois parmi les personnes qui ont obtenu un grade de troisième cycle (51,0 %), c'est-à-dire un doctorat. En Ontario, où la situation relativement au genre est similaire

à celle du Québec, les femmes demeurent minoritaires en 2021 parmi les personnes qui ont obtenu un doctorat, bien qu'une quasi-parité entre les genres soit observée (50,1 % d'hommes et 49,8 % de femmes).

Tableau 3

Personnes ayant obtenu un grade selon le genre, le domaine d'études<sup>1</sup> et le statut de l'étudiant au Canada, par cycle, Québec et Ontario, 2021

	Tous les cycles		Premier cycle		Deuxième cycle		Troisième cycle	
	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Québec</b>								
<b>Total</b>	<b>61 626</b>	<b>100,0</b>	<b>42 384</b>	<b>100,0</b>	<b>16 779</b>	<b>100,0</b>	<b>2 463</b>	<b>100,0</b>
Hommes	25 539	41,4	16 680	39,4	7 656	45,6	1 206	49,0
Femmes	36 060	58,5	25 695	60,6	9 105	54,3	1 257	51,0
Genre inconnu	30	0,0	9	0,0	21	0,1		
Étudiants canadiens	50 109	81,3	37 983	89,6	10 623	63,3	1 506	61,1
Étudiants internationaux	11 514	18,7	4 401	10,4	6 156	36,7	957	38,9
Domaines d'études liés aux STGM <sup>2</sup>	16 203	26,3	9 228	21,8	5 670	33,8	1 305	53,0
Autres domaines d'études (SACHES) <sup>3</sup>	45 396	73,7	33 132	78,2	11 106	66,2	1 158	47,0
<b>Ontario</b>								
<b>Total</b>	<b>135 024</b>	<b>100,0</b>	<b>102 861</b>	<b>100,0</b>	<b>28 911</b>	<b>100,0</b>	<b>3 255</b>	<b>100,0</b>
Hommes	55 521	41,1	41 628	40,5	12 258	42,4	1 632	50,1
Femmes	77 724	57,6	60 021	58,4	16 086	55,6	1 620	49,8
Genre inconnu	1 773	1,3	1 209	1,2	567	2,0		
Étudiants canadiens	112 575	83,4	89 901	87,4	20 232	70,0	2 442	75,0
Étudiants internationaux	22 434	16,6	12 942	12,6	8 679	30,0	813	25,0
Statut indéterminé	12	0,0	12	0,0				
Domaines d'études liés aux STGM <sup>2</sup>	42 984	31,8	31 479	30,6	9 693	33,5	1 812	55,7
Autres domaines d'études (SACHES) <sup>3</sup>	92 043	68,2	71 385	69,4	19 218	66,5	1 443	44,3

1. Classification des programme d'enseignement (CPE) 2016, « Regroupements de cannabis STGM et SACHES ».

2. Domaines d'études liés aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques (STGM).

3. Ces domaines d'études comprennent notamment la santé, les arts, le commerce, les sciences humaines, l'éducation et les sciences sociales.

Notes : Tous les nombres sont arrondis aléatoirement à un multiple de 3. Par conséquent, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties.  
Les données sont appelées à être révisées.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)*, compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## En proportion, les étudiants internationaux sont plus nombreux parmi les personnes qui ont obtenu un grade au Québec qu'en Ontario

Au Québec, les étudiants internationaux<sup>7</sup> représentent 18,7 % des personnes ayant obtenu un grade. Toutefois, ceux qui ont obtenu un grade de deuxième (36,7 %) ou de troisième cycle (38,9 %) sont beaucoup plus nombreux, en proportion, que ceux qui en ont obtenu un au premier cycle (10,4 %). En Ontario, les étudiants internationaux représentent une part un peu moindre qu'au Québec (16,6 %) de l'ensemble des personnes ayant obtenu un grade. En comparaison, leur présence est moins élevée parmi les personnes qui ont obtenu un grade de deuxième cycle (30,0 %) ou de troisième cycle (25,0 %), mais elle est plus importante parmi les personnes qui en ont obtenu un de premier cycle (12,6 %).

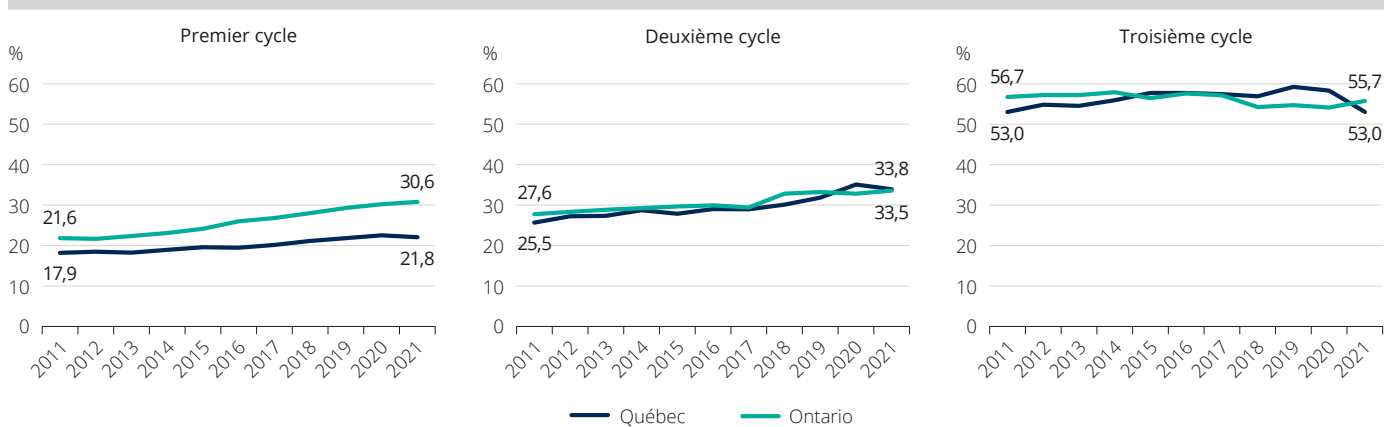
## Une plus grande part des grades sont décernés dans un domaine lié aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques (STGM) en Ontario qu'au Québec

Dans l'ensemble, en 2021, la part des grades décernés dans un domaine d'études lié aux STGM est moins élevée au Québec (26,3 %) qu'en Ontario (31,8 %). Cela s'explique par une moindre proportion de grades décernés dans un de ces domaines au premier cycle, principalement (21,8 % c. 30,6 %), ainsi qu'au troisième cycle (53,0 % c. 55,7 %). Au deuxième cycle, la part des grades décernés dans un domaine lié aux STGM est sensiblement la même (33,8 % c. 33,5 %) dans les deux provinces.

Globalement, de 2011 à 2021, la part des grades décernés dans un domaine lié aux STGM a augmenté au Québec et en Ontario au premier et au deuxième cycle (figure 1). La hausse a été plus marquée au premier cycle en Ontario qu'au Québec. Au troisième cycle, au Québec, la part des grades décernés dans un domaine lié aux STGM s'est accrue jusqu'en 2015, puis a décliné à partir de 2019. En 2021, elle est revenue à ce qu'elle était dix ans plus tôt. En Ontario, cette part a décliné par palier à partir de 2014, puis elle a légèrement augmenté en 2021 pour s'établir à un point de pourcentage au-dessous de ce qu'elle était en 2011.

Figure 1

### Part des grades décernés dans un domaine lié aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques (STGM), selon le cycle, Québec et Ontario, 2011 à 2021



Note : Les données sont appelées à être révisées.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)*, compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Nous entendons ici les personnes dont le statut d'étudiant au Canada est celui d'étudiant international. Ces personnes peuvent être de genre masculin, féminin ou inconnu.



## De 2011 à 2021, au Québec et en Ontario, la part des grades en STGM décernés à des femmes a augmenté au premier et au troisième cycle

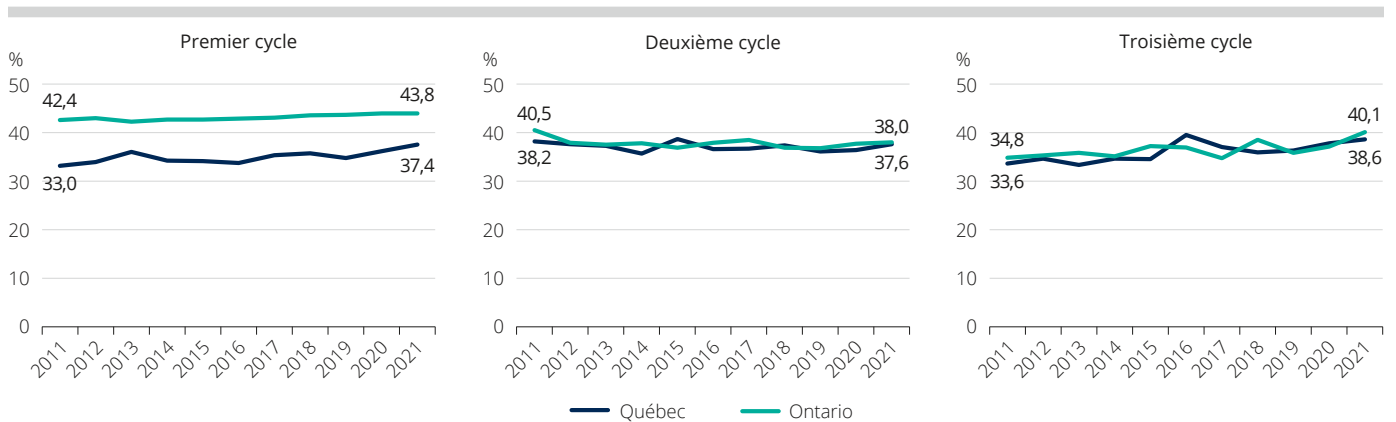
En 2021, les femmes sont minoritaires parmi les personnes qui ont obtenu un grade en STGM, au Québec et en Ontario, peu importe le cycle. En effet, au premier, deuxième et troisième cycle, elles comptent respectivement pour 37,4 %, 37,6 % et 38,6 % des personnes ayant obtenu un grade au Québec et pour 43,8 %, 38,0 % et 40,1 % de celles qui en ont obtenu un en Ontario.

De 2011 à 2021, la part des grades en STGM décernés à des femmes a toutefois augmenté au premier et au troisième cycle (figure 2). Au premier cycle, la hausse (2021 c. 2011) est plus marquée au Québec (4,4 points de pourcentage) qu'en Ontario (1,4 point), tandis qu'au troisième cycle, elle est du même ordre dans les deux provinces (5,0 points au Québec et 5,3 en Ontario). Au deuxième cycle, la part des grades en STGM décernés à des femmes a légèrement décliné aux deux endroits.

Au cours de cette période, on note que de tous les grades décernés à des femmes (peu importe le domaine d'études), ceux en STGM occupent une part croissante, du moins au premier et au deuxième cycle (figure 3). Au premier cycle, la part des grades en STGM parmi tous ceux décernés à des femmes a surtout augmenté en Ontario et est passée de 15,1 % en 2011 à 23,0 % en 2021 (de 9,8 % à 13,4 % au Québec). Au deuxième cycle, elle est passée de 18,4 % à 22,9 % au Québec tandis qu'elle est passée de 20,0 % à 23,4 % en Ontario.

Figure 2

### Part des grades en sciences, technologie, génie ou mathématiques (STGM) décernés à des femmes, selon le cycle, Québec et Ontario, 2011 à 2021

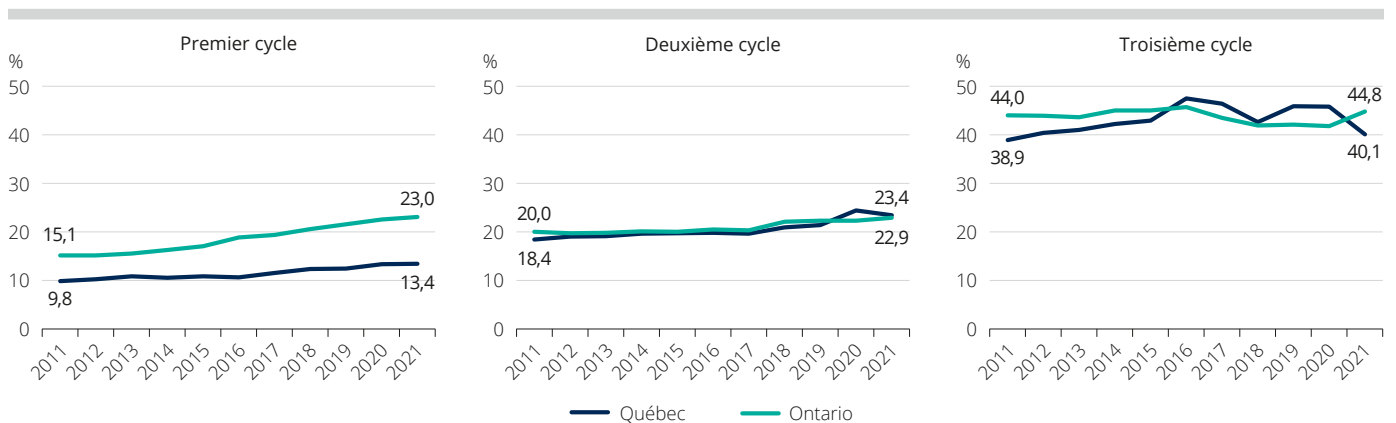


Note : Les données sont appelées à être révisées.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)*, compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 3

### Part des grades en sciences, technologie, génie ou mathématiques (STGM) parmi l'ensemble des grades décernés à des femmes, selon le cycle, Québec et Ontario, 2011 à 2021



Note : Les données sont appelées à être révisées.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)*, compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Au Québec, les étudiants internationaux sont devenus majoritaires parmi les personnes ayant obtenu un grade en STGM au deuxième et au troisième cycle

De 2011 à 2021, la part des grades en STGM décernés à des étudiants internationaux a fortement augmenté au Québec et en Ontario, en particulier aux cycles supérieurs (figure 4). Ainsi, au Québec, les étudiants internationaux sont devenus majoritaires parmi les personnes ayant obtenu un grade en STGM au deuxième cycle et au troisième

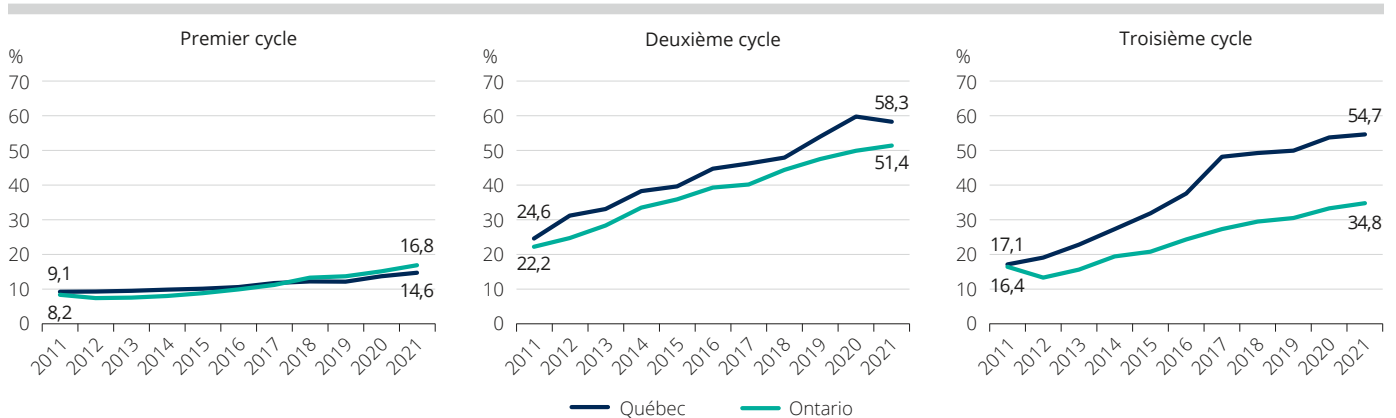
cycle ; dans le premier cas, leur présence a plus que doublé, passant de 24,6 % à 58,3 % et dans le second cas, elle plus que triplé, passant de 17,1 % à 54,7 %. Au cours de la même période, en Ontario, les étudiants internationaux sont devenus majoritaires parmi les personnes ayant obtenu un grade en STGM au deuxième cycle (22,2 % en 2011 et 51,4 % en 2021), tout en doublant leur présence – sans pour autant devenir majoritaires – parmi celles ayant obtenu un grade au troisième cycle (16,4 % en 2011 et 34,8 % en 2021).

Au premier cycle, la part des grades en STGM décernés à des étudiants internationaux s'est également accrue : elle est passée de 9,1 % à 14,6 % au Québec et de 8,2 à 16,8 % en Ontario.

De manière générale, sans égard au domaine d'études, la présence des étudiants internationaux parmi les personnes ayant obtenu un grade a fortement augmenté de 2011 à 2021, tant au Québec qu'en Ontario, notamment aux cycles supérieurs (figure 5). Cette présence est toutefois moindre que lorsque seuls les grades en STGM sont considérés.

Figure 4

Part des grades en sciences, technologie, génie ou mathématiques (STGM) décernés à des étudiants internationaux, selon le cycle, Québec et Ontario, 2011 à 2021

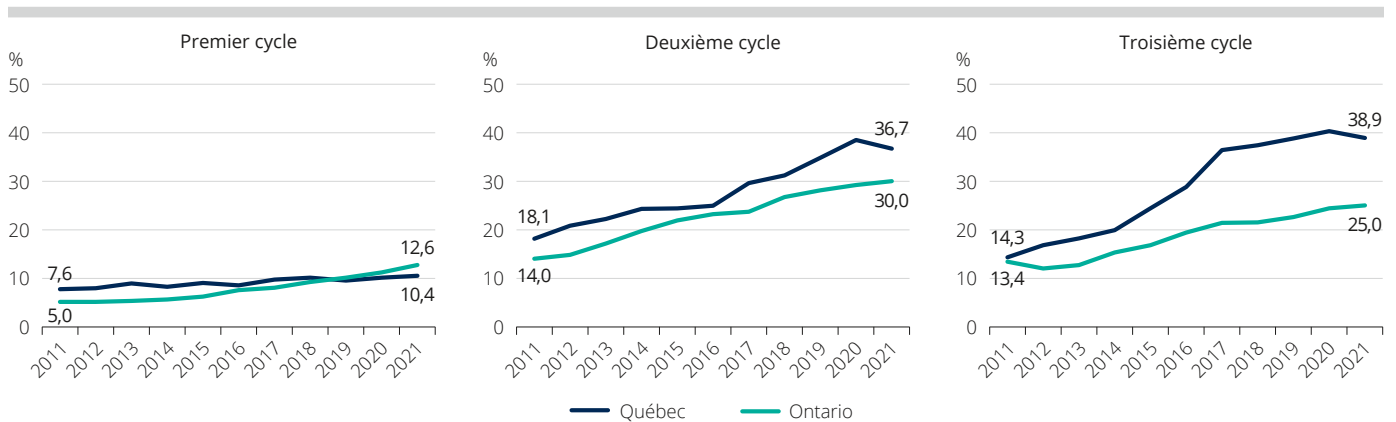


Note : Les données sont appelées à être révisées.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires* (SIEP), compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5

Part des grades décernés à des étudiants internationaux, selon le cycle, Québec et Ontario, 2011 à 2021



Note : Les données sont appelées à être révisées.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les étudiants postsecondaires* (SIEP), compilation spéciale. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

# Revenu d'emploi médian après l'obtention d'un grade universitaire, cohortes de 2010 à 2020

La *Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail* (PLEMT) de Statistique Canada est un environnement de couplage qui permet notamment de combiner les données du SIEP et des renseignements fiscaux tirés du Fichier des familles T1 (estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers). Les données combinées, organisées en cohortes, révèlent les résultats sur le marché du travail des personnes ayant obtenu un titre scolaire au cours d'une année civile donnée. Les données de la plateforme se prêtent à des analyses transversales – la comparaison de cohortes successives – et à des analyses longitudinales, soit le suivi de cohortes au fil du temps.

Les cohortes sont constituées de personnes uniques âgées de 15 à 64 ans. Dans le SIEP, chaque enregistrement correspond à un titre scolaire décerné de sorte que si une personne en a obtenu deux au cours d'une année civile, elle est comptée deux fois. Dans la PLEMT, on élimine les comptes doubles ou multiples en appliquant des règles visant à retenir, pour une personne, le titre scolaire le plus pertinent<sup>8</sup>. Parmi les titres scolaires retenus, on regroupe les grades selon quatre catégories : les grades de premier cycle, les grades professionnels<sup>9</sup>, la maîtrise et le doctorat. Finalement, tous les enregistrements où des renseignements démographiques de base, comme le genre et l'âge sont manquants, sont éliminés.

Les tableaux diffusés par Statistique Canada répartissent les membres de chaque cohorte (« tous les diplômés ») de la façon suivante :

- Diplômés sans renseignements sur le revenu ;
- Étudiants à temps plein ;
- Diplômés déclarant un revenu d'emploi, dont les
  - Diplômés ne déclarant que des salaires, traitements et commissions.

Le revenu d'emploi médian n'est calculé que pour les diplômés déclarant un revenu d'emploi, dont ceux qui ne déclarent que des salaires, traitements et commissions. Le revenu d'emploi médian marque la valeur du revenu d'emploi qui sépare un groupe en deux sous-groupes égaux en nombre, l'un composé des personnes ayant un revenu d'emploi supérieur et l'autre, des personnes ayant un revenu d'emploi inférieur.

Dans l'analyse qui suit, nous examinons le revenu d'emploi médian des personnes ayant obtenu un grade de premier cycle, une maîtrise ou un doctorat<sup>10</sup>, deux ans après l'obtention de leur titre scolaire<sup>11</sup>, en tenant compte du genre – hommes ou femmes – et du domaine d'études. Les cohortes de 2010 à 2020<sup>12</sup> sont retenues. Le revenu d'emploi médian est exprimé en dollars constants de 2022.

À titre complémentaire, nous utilisons des données longitudinales pour établir la variation du revenu d'emploi médian entre deux ans et cinq ans après l'obtention du grade, pour les cohortes de 2010 à 2017.

**En 2022, les personnes ayant obtenu un grade de premier cycle en STGM en 2020 ont un revenu d'emploi médian supérieur à celui des personnes qui en ont obtenu un dans d'autres domaines d'études (SACHES<sup>13</sup>)**

En 2022, le revenu d'emploi médian des personnes ayant obtenu un grade de premier cycle, une maîtrise ou un doctorat en 2020<sup>14</sup> s'établit à 59 100 \$, 70 500 \$ et 77 500 \$ (dollars constants de 2022) respectivement (tableau 4).

Le revenu d'emploi médian des personnes ayant obtenu en 2020 un grade de premier cycle en STGM (68 200 \$) est supérieur à celui des personnes qui en ont obtenu un dans d'autres domaines d'études (SACHES) (56 700 \$). On observe l'inverse parmi les personnes ayant obtenu un doctorat (75 500 \$ et 78 800 \$ respectivement). Le revenu d'emploi médian des personnes qui ont obtenu une maîtrise varie peu, que leur domaine d'études soit lié aux STGM (70 700 \$) ou aux SACHES (70 400 \$).

8. Pour plus d'information, consulter : Statistique Canada (2024), *Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, 2010 à 2020*, Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT), n° 3700001, 17 avril, 13 pages. [En ligne] [Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, 2010 à 2020 \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/3700001/202404/00001-eng.htm).

9. Les grades professionnels regroupent les grades de premier cycle postérieur au baccalauréat en dentisterie, en droit, en médecine, en optométrie, en pharmacie et en médecine vétérinaire.

10. Nous ne retenons pas les grades professionnels qui sont décernés dans deux domaines d'études seulement (Droit, professions connexes et études du droit ; Soins de santé).

11. Statistique Canada calcule également le revenu d'emploi médian cinq ans et dix ans après l'obtention du titre scolaire, pour les cohortes de 2010 et celles qui suivent. L'intérêt d'examiner le revenu d'emploi médian deux ans après l'obtention du diplôme est que nous pouvons le faire pour 11 cohortes (celles de 2010 à 2020).

12. L'année correspondant à l'année d'obtention du titre scolaire.

13. Ces domaines d'études comprennent notamment la santé, les arts, le commerce, les sciences humaines, l'éducation et les sciences sociales.

14. Il est entendu que ces personnes déclarent un revenu d'emploi, ce que nous ne précisons plus. Les personnes diplômées en 2020 qui déclarent un revenu d'emploi en 2022 représentent respectivement 74,3 %, 76,6 % et 81,5 % des personnes ayant obtenu un grade de premier cycle, une maîtrise ou un doctorat et qui ont été retenues dans les cohortes de la PLEMT.

Tableau 4

Revenu d'emploi médian deux ans après l'obtention d'un grade<sup>1</sup> en 2020, selon le grade, le domaine d'études<sup>2</sup> et le genre de la personne diplômée, Québec, 2022

Domaine d'études	Grade de premier cycle			Maîtrise			Doctorat		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Dollars constants de 2022									
Tous les domaines d'études	<b>59 100</b>	63 500	56 400	<b>70 500</b>	75 400	66 500	<b>77 500</b>	79 100	75 000
Domaines d'études liés aux STGM <sup>3</sup>	<b>68 200</b>	70 500	61 900	<b>70 700</b>	73 900	65 200	<b>75 500</b>	79 500	70 200
Sciences et technologie de la science <sup>4</sup>	<b>47 700</b>	49 600	46 500	<b>63 000</b>	68 000	60 500	<b>70 200</b>	74 000	67 000
Sciences physiques et chimiques	<b>53 100</b>	57 200	47 700 <sup>†</sup>	<b>63 600</b>	66 900 <sup>†</sup>	58 200 <sup>†</sup>	<b>73 800</b>	77 800 <sup>†</sup>	65 700 <sup>†</sup>
Sciences biologiques	<b>46 400</b>	46 800	45 700	<b>63 400</b>	69 800	61 100	<b>68 800</b>	70 200	68 200
Génie et technologie du génie	<b>72 500</b>	72 700	71 200	<b>71 100</b>	72 000	69 000	<b>82 200</b>	85 800	73 700 <sup>†</sup>
Génie	<b>72 500</b>	72 700	71 200	<b>71 100</b>	72 000	69 000	<b>82 200</b>	85 800	73 700 <sup>†</sup>
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	<b>70 600</b>	72 100	66 600	<b>80 000</b>	86 000	67 900	<b>76 200</b> <sup>†</sup>	72 300 <sup>†</sup>	98 200 <sup>†</sup>
Mathématiques et études connexes	<b>71 500</b>	72 800	67 800	<b>72 400</b>	74 200 <sup>†</sup>	63 600 <sup>†</sup>	<b>59 000</b> <sup>†</sup>	42 400 <sup>†</sup>	... <sup>†</sup>
Informatique et sciences de l'information	<b>70 300</b>	71 500	65 100	<b>81 100</b>	91 100	68 500	<b>96 900</b> <sup>†</sup>	96 100 <sup>†</sup>	... <sup>†</sup>
Autres domaines d'études (SACHES) <sup>5</sup>	<b>56 700</b>	58 200	56 000	<b>70 400</b>	77 400	67 100	<b>78 800</b>	78 500	78 900
Commerce et administration	<b>58 500</b>	60 900	56 500	<b>85 400</b>	90 900	78 200	<b>110 800</b> <sup>†</sup>	118 400 <sup>†</sup>	100 900 <sup>†</sup>
Arts et sciences humaines	<b>39 700</b>	39 600	39 700	<b>43 900</b>	41 300	44 400	<b>56 800</b>	56 300 <sup>†</sup>	59 800 <sup>†</sup>
Sciences sociales et de comportements	<b>49 700</b>	51 800	48 800	<b>63 200</b>	65 000	62 400	<b>78 600</b>	84 500	76 500
Droit, professions connexes et études du droit				<b>73 900</b>	86 100 <sup>†</sup>	70 600	<b>85 800</b> <sup>†</sup>	... <sup>†</sup>	... <sup>†</sup>
Soins de santé	<b>85 000</b>	93 300	83 500	<b>73 600</b>	75 500	73 500	<b>77 800</b> <sup>†</sup>	... <sup>†</sup>	70 100 <sup>†</sup>
Éducation et enseignement	<b>55 900</b>	57 400	55 600	<b>66 300</b>	72 100	65 200	<b>93 200</b> <sup>†</sup>	94 800 <sup>†</sup>	92 900 <sup>†</sup>
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	<b>56 300</b>	57 700	55 600	<b>56 500</b>	59 000	55 200	<b>81 000</b> <sup>†</sup>	... <sup>†</sup>	91 400 <sup>†</sup>

† Moins de 100 personnes.

... Non disponible.

1. Les grades professionnels, décernés dans le domaine du « Droit, professions connexes et études du droit » et dans celui des « Soins de santé » sont exclus.

2. Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016, Regroupements de cannabis STGM et SACHES.

3. Domaines d'études liés aux sciences, à la technologie, au génie ou aux mathématiques (STGM).

4. Comprend les sciences générales et intégrées le cas échéant.

5. Ces domaines d'études comprennent notamment la santé, les arts, le commerce, les sciences humaines, l'éducation et les sciences sociales.

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0158-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015801-fra](https://doi.org/10.25318/3710015801-fra) (Consulté le 17 mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Deux ans après l'obtention d'un grade, peu importe lequel, le revenu d'emploi médian des femmes est inférieur à celui des hommes

Deux ans après l'obtention du titre scolaire, tous domaines d'études confondus, le revenu d'emploi médian des femmes est inférieur à celui des hommes. Selon qu'il s'agisse d'un grade de premier cycle, d'une maîtrise ou d'un doctorat, il en représente 88,8 %, 88,2 % et 94,8 % en 2022 respectivement. En faisant abstraction des personnes ayant obtenu un doctorat et déclarant un revenu d'emploi, dont le nombre est souvent très faible, surtout dans les domaines liés aux SACHES<sup>15</sup>, on note que le revenu d'emploi médian des femmes est moindre que celui des hommes peu importe le domaine d'études, à l'exception notable de celui des arts et sciences humaines.

Incidemment, c'est dans ce domaine d'études que le revenu d'emploi médian des personnes ayant obtenu un grade en 2020, hommes ou femmes, est le plus faible. En tenant compte des deux genres, il est de 39 700 \$, de 43 900 \$ et de 56 800 \$ respectivement chez celles ayant obtenu un grade de premier cycle, une maîtrise ou un doctorat.

Parmi les personnes qui ont obtenu un grade de premier cycle en 2020, hommes ou femmes, celles dont le revenu d'emploi médian est le plus élevé en 2022 ont obtenu leur titre scolaire dans le domaine des soins de santé. Leur revenu d'emploi médian est de 85 000 \$ (de 93 300 \$ chez les hommes et de 83 500 \$ chez les femmes).

Parmi les personnes qui ont obtenu une maîtrise, celles dont le revenu d'emploi médian est le plus élevé ont plutôt obtenu leur titre scolaire dans le domaine du commerce et de l'administration (85 400 \$). Cependant, lorsque le genre est pris en compte, le domaine d'études associé au revenu d'emploi médian le plus élevé est plutôt celui de l'informatique et des sciences de l'information (91 100 \$) chez les hommes, tandis qu'il demeure celui du commerce et de l'administration (78 200 \$) chez les femmes.

### En STGM, le revenu d'emploi médian le plus élevé est associé au génie lorsque le grade est de premier cycle, et à l'informatique et aux sciences de l'information lorsque c'est une maîtrise

Qu'en est-il des personnes qui ont obtenu un grade en STGM en 2020 ? Deux ans après avoir obtenu un grade de premier cycle,

les personnes qui l'ont obtenu en sciences biologiques affichent le revenu d'emploi médian le plus faible (46 400 \$), peu importe le genre (46 800 \$ pour les hommes et 45 700 \$ pour les femmes). À l'opposé, celles dont le revenu d'emploi médian est le plus élevé l'ont obtenu en génie (72 500 \$), sauf si ce sont des hommes (72 800 \$, dans le domaine des mathématiques et études connexes)<sup>16</sup>. Le revenu d'emploi médian des femmes qui ont obtenu leur grade en génie est de 71 200 \$.

Le revenu d'emploi médian le plus faible observé parmi les personnes ayant obtenu une maîtrise dans un domaine lié aux STGM est associé au domaine des sciences et technologie de la science (63 000 \$), qui englobe les sciences physiques et chimiques, les sciences biologiques et les sciences générales et intégrées<sup>17</sup>. Chez les hommes comme chez les femmes, le revenu d'emploi médian le plus faible est observé dans le domaine des sciences physiques et chimiques (66 900 \$ et 58 200 \$ respectivement). À l'opposé, le revenu d'emploi médian le plus élevé est associé au domaine de l'informatique et des sciences de l'information (81 100 \$) – essentiellement chez les hommes (91 100 \$), puisqu'il est associé au domaine du génie chez les femmes (69 000 \$).

15. Dans le tableau 4, nous indiquons les cas où le nombre de personnes déclarant un revenu d'emploi est inférieur à 100.

16. Cependant, il n'y a pratiquement pas de différence avec des hommes ayant obtenu leur grade en génie (72 700 \$).

17. Dans ce domaine, comme dans celui de la technologie du génie, le nombre d'observations (lorsqu'il y en a) est très faible, peu importe le titre scolaire. Nous avons choisi de ne pas inclure de données relatives à ces domaines dans le tableau 4.

## Cohortes de 2010 à 2020

Les constatations qui précèdent ne concernent qu'une cohorte de personnes diplômées : celle de 2020. Ces constatations sont-elles sensiblement les mêmes au fil du temps ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner les données relatives à plusieurs cohortes successives.

### Deux ans après leur obtention, les grades de premier cycle en soins de santé, génie, mathématiques et informatique sont les plus « rentables »

La figure 6 illustre le revenu d'emploi médian des personnes faisant partie des cohortes de 2010 à 2020, deux ans après l'obtention d'un grade de premier cycle, selon le domaine d'études<sup>18</sup>. Elle est révélatrice d'une position relative des domaines d'études assez constante au fil du temps en ce qui a trait à leur « rentabilité », en termes de revenu d'emploi médian, chez les cohortes successives.

Un faisceau supérieur de traits rassemble ceux qui se rapportent aux domaines des soins de santé, du génie et de la technologie du génie, des mathématiques et des études connexes ainsi qu'à l'informatique et aux sciences de l'information. Le revenu d'emploi médian des personnes qui ont obtenu un grade de premier cycle dans ces domaines, deux ans après l'obtention de leur titre scolaire, est nettement plus élevé que celui des personnes qui ont obtenu leur grade dans tous les autres domaines d'études. Pour la cohorte de 2020, il dépasse les 70 000 \$. On note que pour les trois dernières cohortes en soins de santé, le revenu d'emploi médian, deux ans après l'obtention du grade, s'envole : il dépasse les 80 000 \$ pour la cohorte de 2020<sup>19</sup>.

Un faisceau central de traits rassemble ceux qui se rapportent aux domaines du commerce et de l'administration, de l'éducation et de l'enseignement, des métiers, services, ressources naturelles et conservation ainsi que des sciences physiques et chimiques. Le

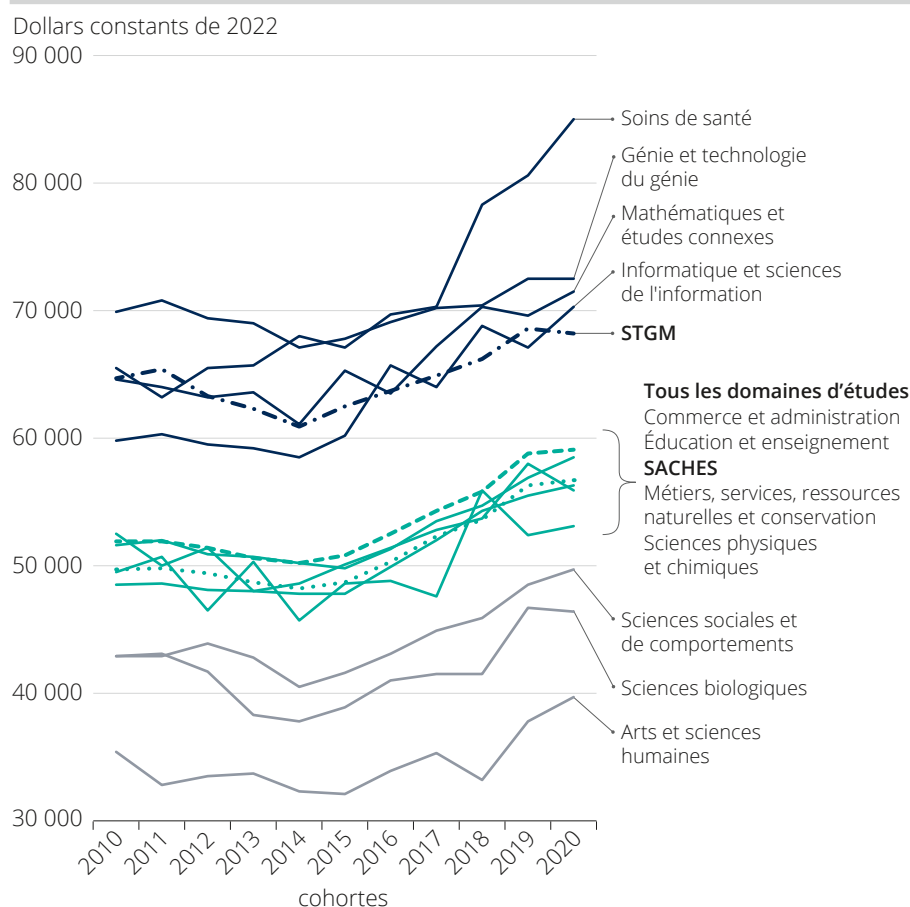
revenu d'emploi médian des personnes qui ont obtenu un grade de premier cycle dans ces domaines, deux ans après l'obtention du grade, se situe entre 50 000 \$ et 60 000 \$ dans le cas des cohortes les plus récentes.

Au bas de la figure, on note que la position relative des domaines d'études qui traînent de l'arrière se maintient *grosso modo* d'une

cohorte à l'autre. Le revenu d'emploi médian associé au domaine des sciences sociales et de comportements surnage, dépassant celui associé aux sciences biologiques qui dépasse à son tour celui associé aux arts et sciences humaines, au plus bas, peu importe la cohorte.

Figure 6

### Revenu d'emploi médian deux ans après l'obtention d'un grade de premier cycle, selon le domaine d'études<sup>1</sup>, Québec, cohortes de 2010 à 2020



1. Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016, Regroupements de cannabis STGM et SACHES.

Notes : Les domaines d'études regroupés sont représentés par des traits discontinus.

L'axe horizontal identifie les cohortes. Les observations concernent le revenu d'emploi deux ans après l'obtention du titre scolaire, soit celui de 2012 pour la première cohorte, de 2013 pour la deuxième et ainsi de suite jusqu'à la dernière (2022).

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0158-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015801-fra](https://doi.org/10.25318/3710015801-fra) (Consulté le 17 mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

18. Pour faciliter l'interprétation de la figure, les points de données concernant chaque domaine d'études sont reliés entre eux par un trait, d'une cohorte à l'autre.

19. Rappelons que le revenu d'emploi médian est ici exprimé en dollars constants de 2022, ce qui permet une comparaison directe d'une cohorte à l'autre.

## Deux ans après leur obtention, les maîtrises en commerce et administration sont plus « rentables » que toutes les autres, peu importe la cohorte

La figure 7 illustre le revenu d'emploi médian des personnes faisant partie des cohortes de 2010 à 2020, deux ans après l'obtention d'une maîtrise, selon le domaine d'études. On y constate, comme à la figure 6, une certaine constance dans la position relative des domaines d'études eu égard à leur « rentabilité », d'une cohorte à l'autre. Le portrait d'ensemble n'est toutefois plus le même.

Le domaine du commerce et de l'administration se distingue nettement de tous les autres domaines d'études. Le revenu d'emploi médian des personnes qui ont obtenu une maîtrise dans ce domaine, deux ans après l'avoir obtenue, domine. D'une cohorte à l'autre, il se maintient entre 80 000 \$ et 90 000 \$. Le domaine de l'informatique et des sciences de l'information se détache également des autres. Pour une majorité de cohortes, ce domaine d'études assure un revenu d'emploi médian entre 70 000 \$ et 80 000 \$, deux ans après l'obtention d'une maîtrise.

Plus bas dans la figure, un premier faisceau de traits rassemble ceux qui se rapportent aux domaines des soins de santé, des mathématiques et études connexes, du génie et de la technologie du génie ainsi que de l'éducation et de l'enseignement. Le revenu d'emploi médian dans ces domaines, deux ans après l'obtention de la maîtrise, est sensiblement du même ordre, du moins pour les cohortes plus récentes ; il avoisine 70 000 \$ dans leur cas.

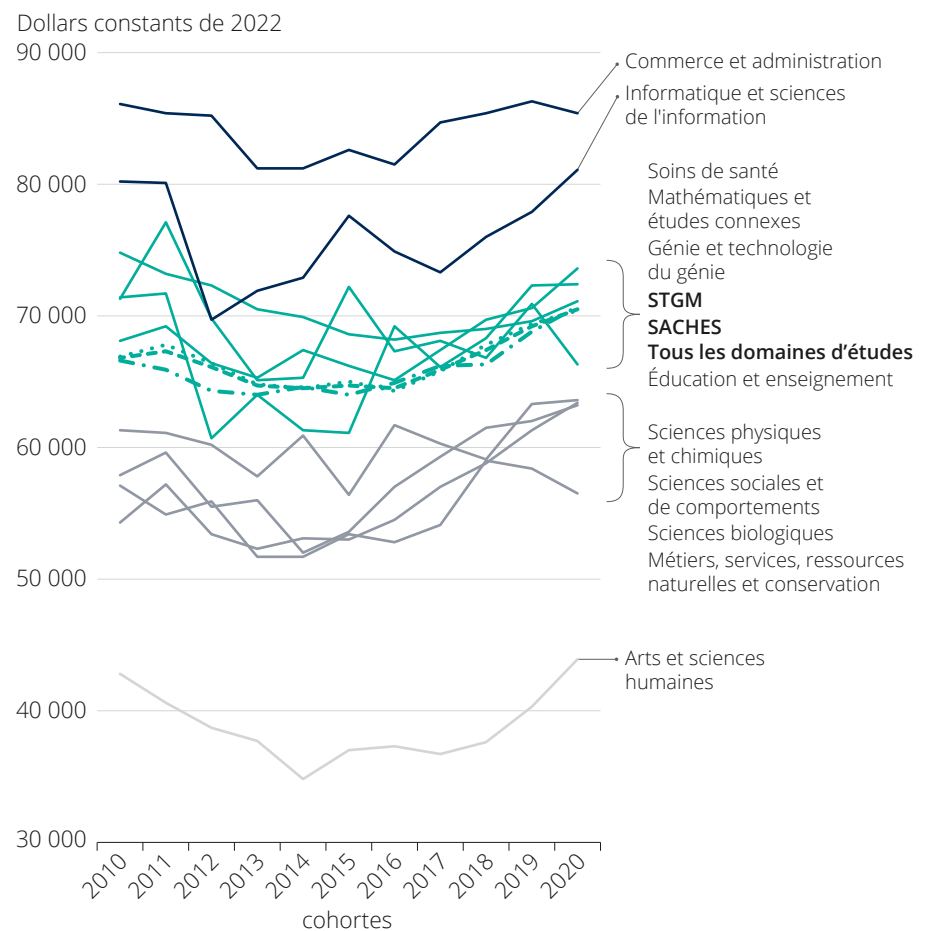
Un second faisceau de traits apparaît plus bas. Moins concentré que le précédent, il rassemble ceux qui se rapportent aux domaines des sciences physiques et chimiques, des sciences sociales et de comportements, des sciences biologiques naturelles et conservation. Pour une majorité de cohortes, le revenu d'emploi médian deux ans après l'obtention d'une maîtrise dans ces domaines se situe entre 50 000 \$

et 60 000 \$ (autour de 60 000 \$ dans le cas des métiers, services ressources naturelles et conservation).

Au plus bas, le revenu d'emploi médian des personnes ayant obtenu une maîtrise dans le domaine des arts et sciences humaines se situe de 15 000 \$ à 20 000 \$ sous celui associé à tout autre domaine d'études : il n'atteint pas les 40 000 \$ pour une majorité de cohortes.

**Figure 7**

### Revenu médian deux ans après l'obtention d'une maîtrise, selon le domaine d'études<sup>1</sup>, Québec, cohortes de 2010 à 2020



1. Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016, Regroupements de cannabis STGM et SACHES.

Notes : Les domaines d'études regroupés sont représentés par des traits discontinus. L'axe horizontal identifie les cohortes. Les observations concernent le revenu d'emploi deux ans après l'obtention du titre scolaire, soit celui de 2012 pour la première cohorte, de 2013 pour la deuxième et ainsi de suite jusqu'à la dernière (2022).

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0158-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015801-fra](https://doi.org/10.25318/3710015801-fra) (Consulté le 17 mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Même lorsqu'il s'agit d'un doctorat, le grade en arts et sciences humaines est le moins « rentable », deux ans après son obtention

La figure 8 illustre le revenu d'emploi médian des personnes faisant partie des cohortes de 2010 à 2020, deux ans après l'obtention d'un doctorat, selon le domaine d'études. Elle indique, comme aux figures 6 et 7 et malgré la fluctuation des données, une certaine régularité de la position relative des domaines d'études – du moins de certains d'entre eux, eu égard à leur « rentabilité », d'une cohorte à l'autre.

Le domaine du commerce et de l'administration se distingue, encore une fois, de tous les autres. Le revenu d'emploi médian deux ans après l'obtention d'un doctorat dans ce domaine dépasse les 110 000 \$ pour une majorité de cohortes. Le domaine de l'informatique et des sciences de l'informatique se démarque également, avec un revenu d'emploi médian entre 90 000 \$ et 100 000 \$ pour la plupart des cohortes. Bien qu'il affiche une « rentabilité » un peu moins grande, le domaine de l'éducation et de l'enseignement suit de près.

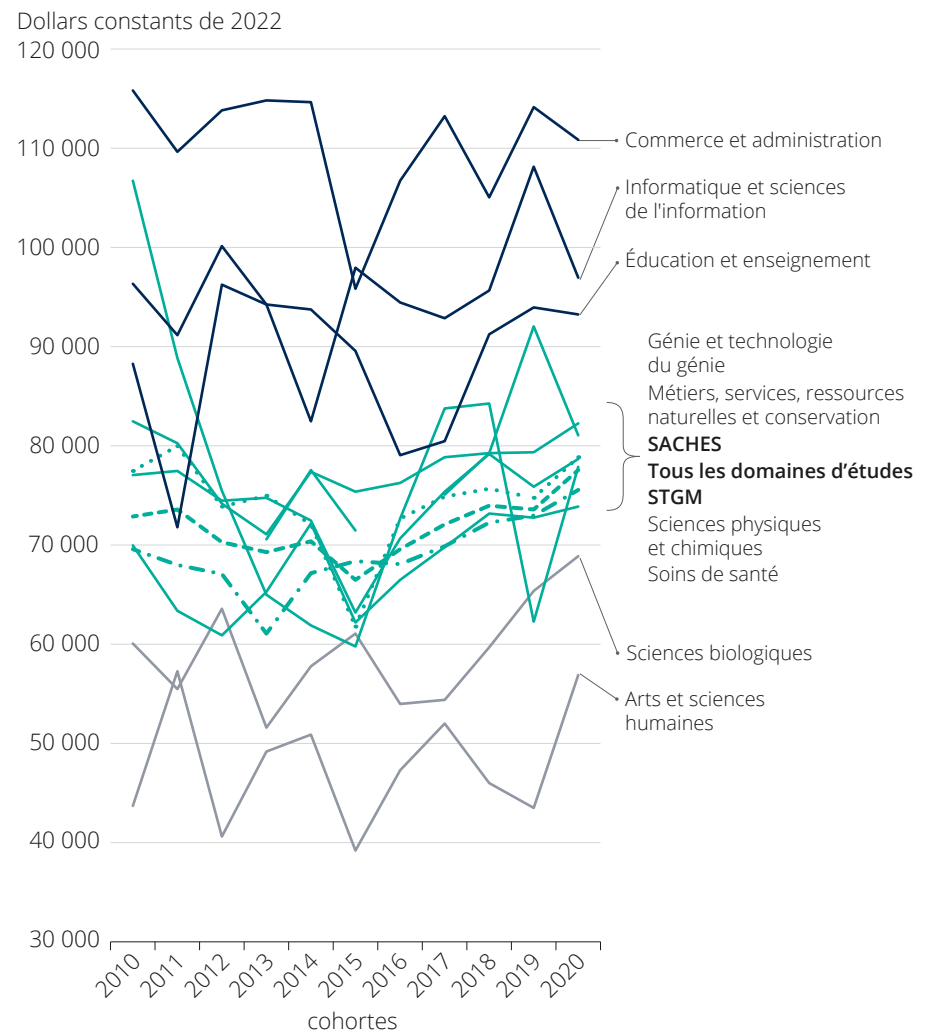
Plus bas dans la figure, un faisceau plus ou moins lâche rassemble les traits<sup>20</sup> se rapportant aux domaines du génie et de la technologie du génie, des métiers, services, ressources naturelles et conservation, des sciences physiques et chimiques ainsi que des soins de santé. Le revenu d'emploi médian, deux ans après l'obtention d'un doctorat dans ces domaines, se situe dans une fourchette assez large, soit entre 60 000 \$ et 80 000 \$ pour la plupart des cohortes.

Deux domaines d'études se positionnent à la traîne des autres quant à leur « rentabilité » en termes de revenu d'emploi médian, deux ans après l'obtention du doctorat : celui des sciences biologiques et, toujours en dernière position, celui des

arts et sciences humaines. Dans le premier cas, le revenu d'emploi médian se situe entre 50 000 \$ et 70 000 \$ selon la cohorte. Dans le second cas, il se situe plutôt entre 40 000 \$ et 60 000 \$ (39 100 \$ pour la cohorte de 2015).

**Figure 8**

### Revenu médian deux ans après l'obtention d'un doctorat, selon le domaine d'études<sup>1</sup>, Québec, cohortes de 2010 à 2020



1. Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016, Regroupements de cannabis STGM et SACHES.

Notes : Les domaines d'études regroupés sont représentés par des traits discontinus.

L'axe horizontal identifie les cohortes. Les observations concernent le revenu d'emploi deux ans après l'obtention du titre scolaire, soit celui de 2012 pour la première cohorte, de 2013 pour la deuxième et ainsi de suite jusqu'à la dernière (2022).

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0158-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015801-fra](https://doi.org/10.25318/3710015801-fra) (Consulté le 17 mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

20. En raison de données manquantes pour certaines cohortes, le trait relatif au domaine des métiers, services, ressources naturelles et conservation est interrompu.



## Pour chacune des cohortes, qu'en est-il entre deux ans et cinq ans après l'obtention du grade ?

Dans les trois figures présentées, on note que de manière générale, le revenu d'emploi médian deux ans après l'obtention du titre scolaire s'est amélioré pour les cohortes les plus récentes, et ce, dans la plupart des domaines d'études. Ce constat est particulièrement évident pour les personnes ayant obtenu un grade de premier cycle. Cela laisse supposer que la « rentabilité » d'un grade universitaire deux ans après

son obtention s'est améliorée et que ce sont les cohortes de la fin des années 2010 qui ont bénéficié de cette amélioration<sup>21</sup>.

Cependant, qu'en est-il de la « rentabilité » d'un grade universitaire au fil du temps pour les personnes appartenant à chacune des cohortes ? Est-ce qu'elle s'améliore et si c'est le cas, dans quelle mesure ? Pour en avoir une idée, on peut examiner les données cohorte par cohorte, deux ans et cinq ans après l'obtention du grade<sup>22</sup>.

Les cohortes retenues à cette fin sont moins nombreuses<sup>23</sup>, mais aussi moins populaires que celles dont il a été question plus haut, parce qu'aux fins de l'analyse longitudinale, elles doivent comprendre des personnes qui répondent à tous les critères d'inclusion pour chacune des cinq années suivant l'obtention du diplôme. Entre autres, il est nécessaire que des renseignements fiscaux soient disponibles pour chacune de ces années.



alphaspirit / Adobe Stock

21. Rappelons que les données se comparent d'une cohorte à l'autre étant donné qu'elles sont exprimées en dollars constants.

22. Des données longitudinales deux ans, cinq ans et dix ans après l'obtention du titre scolaire sont aussi disponibles, mais elles ne concernent que trois cohortes (celles de 2010, de 2011 et de 2012).

23. Il y en a huit, de 2010 à 2017.

## Le revenu d'emploi médian s'améliore davantage lorsque le domaine d'études est lié aux STGM, du moins lorsque le grade est une maîtrise ou un doctorat

L'examen des données selon le domaine d'études et le grade révèle que peu importe la cohorte, la variation en pourcentage du revenu d'emploi médian entre deux ans et cinq ans après l'obtention du titre scolaire est plus élevée dans le cas où le domaine d'études est lié aux STGM que dans le cas où il ne l'est pas (SACHES), du moins lorsque le grade obtenu est une maîtrise ou un doctorat (figure 9). Lorsque le grade obtenu est un de premier cycle, on observe parfois le contraire, mais les variations comparées demeurent voisines les unes des autres.

En outre, les données montrent que les variations entre deux ans et cinq ans après l'obtention du grade sont plus élevées dans le cas où le grade est un de premier cycle que lorsqu'il s'agit d'une maîtrise. Toutefois, cela s'avère concluant essentiellement lorsque le domaine d'études est lié aux SACHES. Lorsque le domaine d'études est lié aux STGM, la variation du revenu d'emploi médian entre deux ans et cinq ans après l'obtention du grade est plus grande lorsqu'il s'agit d'une maîtrise, pour toutes les cohortes sauf une (celle de 2010).

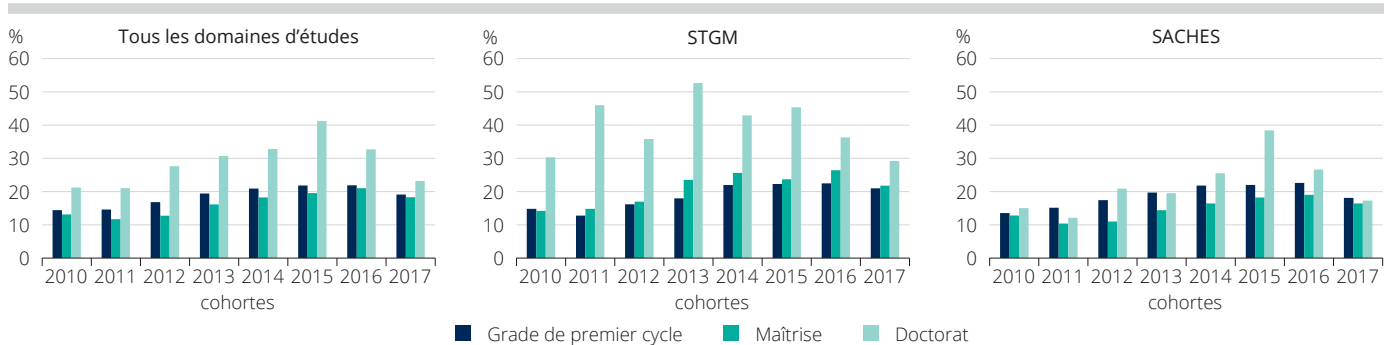
Les variations de plus grande ampleur, peu importe la cohorte, sont observées lorsque le grade obtenu est un doctorat. Cependant, si le domaine d'études est pris en compte, on constate que cela ne s'applique pas à toutes les cohortes lorsque le domaine d'études est lié aux SACHES.

## Le revenu d'emploi médian s'améliore davantage pour les hommes que pour les femmes, du moins après l'obtention d'un grade de premier cycle ou d'une maîtrise

Par ailleurs, l'examen des données révèle que peu importe la cohorte, lorsque le grade obtenu est un de premier cycle ou une maîtrise, la variation en pourcentage du revenu d'emploi médian entre deux et cinq ans après l'obtention du titre scolaire est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (figure 10). Lorsque le grade obtenu est un doctorat, la situation varie selon la cohorte.

Figure 9

Variation du revenu médian entre deux ans et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le domaine d'études<sup>1</sup> et le grade, Québec, cohortes de 2010 à 2017

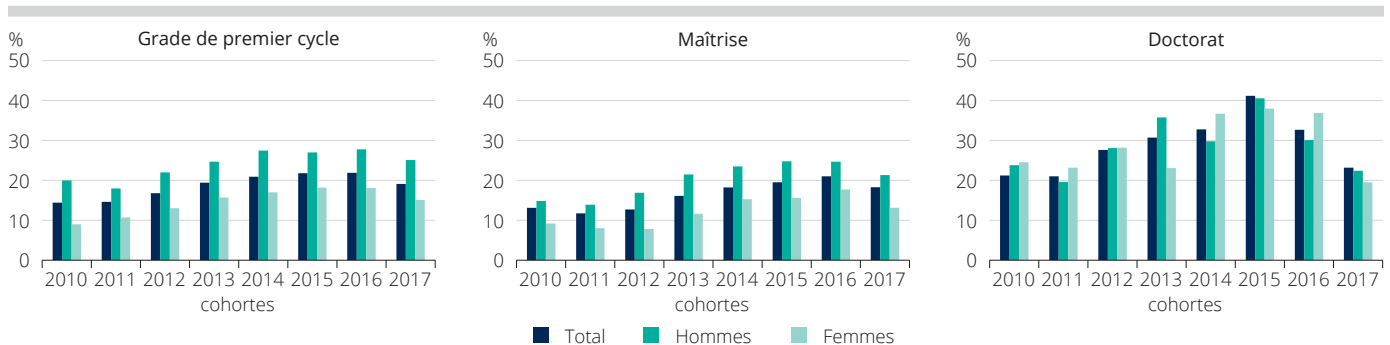


1. Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016, Regroupements de cannabis STGM et SACHES.

Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0157-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des cohortes longitudinales de diplômés postsecondaires deux et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015701-fra](https://doi.org/10.25318/3710015701-fra) (Consulté le 21 juin 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 10

Variation du revenu médian entre deux ans et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le grade et selon le genre, Québec, cohortes de 2010 à 2017



Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0157-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des cohortes longitudinales de diplômés postsecondaires deux et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015701-fra](https://doi.org/10.25318/3710015701-fra) (Consulté le 21 juin 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les données laissent ainsi supposer que la situation des femmes en regard de celle des hommes se détériore, entre deux ans et cinq ans après l'obtention d'un grade universitaire, peu importe la cohorte. La figure 11 indique que ce fait est généralisé, sauf pour certaines cohortes lorsque le grade obtenu est un doctorat.

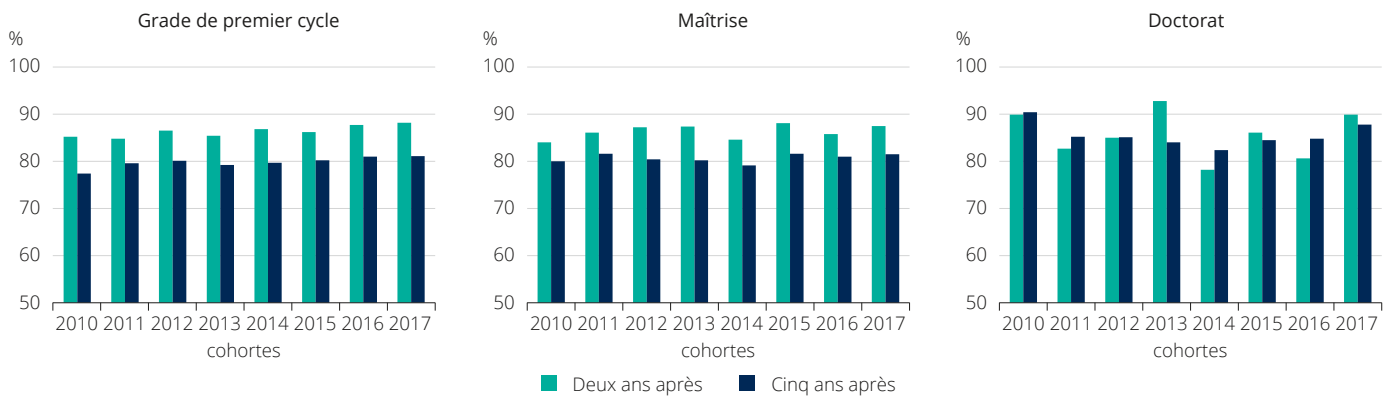
Quant à la figure 12, elle illustre ce qu'il en est concrètement pour la cohorte de 2017. Le revenu d'emploi médian des femmes équivalait :

- à 88,2 % du revenu d'emploi médian des hommes après deux ans et à 81,1 % après cinq ans de l'obtention d'un grade de premier cycle ;

- à 87,5 % du revenu d'emploi médian des hommes après deux ans et à 81,5 % après cinq ans de l'obtention d'une maîtrise ;
- à 89,9 % du revenu d'emploi médian des hommes après deux ans et à 87,8 % après cinq ans de l'obtention d'un doctorat.

Figure 11

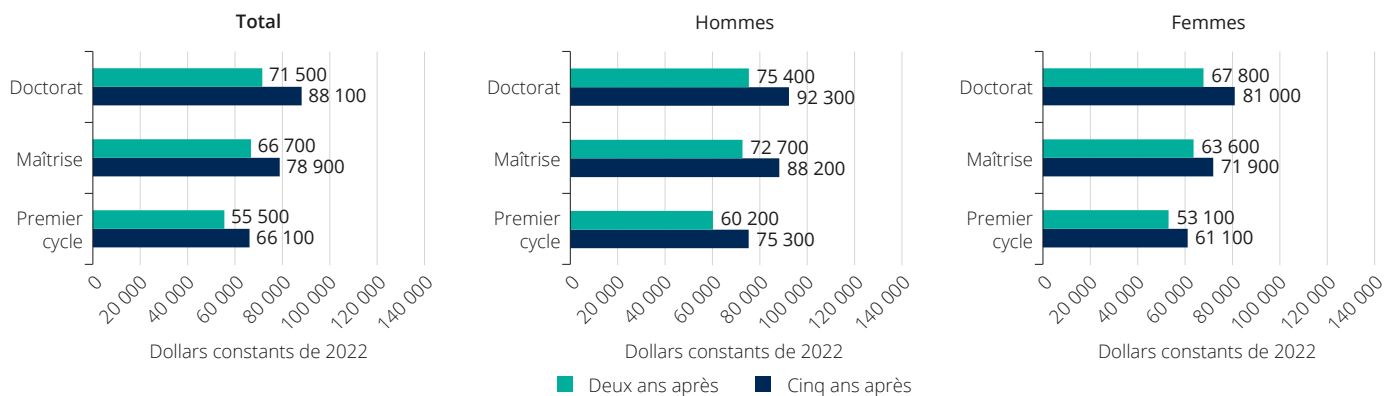
**Revenu d'emploi médian des femmes en pourcentage de celui des hommes, deux ans et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le grade, Québec, cohortes de 2010 à 2017**



Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0157-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des cohortes longitudinales de diplômés postsecondaires deux et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015701-fra](https://doi.org/10.25318/3710015701-fra) (Consulté le 21 juin 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 12

**Revenu d'emploi médian deux ans et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le genre et le grade, Québec, cohorte de 2017**



Source : Statistique Canada, *Tableau 37-10-0157-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des cohortes longitudinales de diplômés postsecondaires deux et cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (Regroupements STGM et SACHES (non-STGM))*. [En ligne]. DOI : [doi.org/10.25318/3710015701-fra](https://doi.org/10.25318/3710015701-fra) (Consulté le 21 juin 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Tableaux statistiques d'intérêt

[Tableaux sur les diplômés des établissements postsecondaires](#)

Décembre 2023

## Autres publications d'intérêt

[Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021. Fascicule 1 – Situation au Québec et comparaisons canadiennes](#)

Janvier 2024

[Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021. Fascicule 2 – Situation dans les régions administratives du Québec](#)

Juin 2024

## Notice bibliographique suggérée

LESSARD, Christine (2024). « Les diplômes décernés aux niveaux baccalauréat et supérieur », *Science, technologie et innovation*, [En ligne], n° 19, septembre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/diplomes-baccalauréat-et-supérieur-2021-revenu.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/diplomes-baccalauréat-et-supérieur-2021-revenu.pdf)].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Christine Lessard, agente de recherche

Direction des statistiques sectorielles et du développement durable :

Patrick Monsengo, directeur

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : [cjd@stat.gouv.qc.ca](mailto:cjd@stat.gouv.qc.ca)

Site Web : [statistique.quebec.ca](https://statistique.quebec.ca)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2024  
ISSN 2563-1373 (en ligne)

© Gouvernement du Québec  
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction](https://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)

Photo en couverture : fongbeerredhot / Shutterstock